

## PORTRAIT

# Elle facilite la vie de ses salariés parents

### Nicole Barbin

Dirigeante d'un cabinet d'assurances

► À la tête d'un cabinet d'assurances à Clermont-Ferrand, Nicole Barbin a reçu hier le « trophée de la parentalité », qui récompense les initiatives des entreprises pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

► En cas de grève ou de maladie, un espace a été aménagé pour que ses salariés puissent emmener leurs enfants avec eux lorsqu'ils vont travailler.

C'est une initiative toute simple, que, pourtant, peu d'entreprises mettent en œuvre. Depuis deux ans, Nicole Barbin, qui dirige un cabinet d'assurances de 15 personnes à Clermont-Ferrand, a aménagé un espace au sein des locaux pour permettre à ses salariés de venir travailler avec leurs enfants en cas de coup dur de dernière minute : grève de la crèche ou de l'école, nounou malade, etc. Une grande pièce - « *Nous sommes en province, nous avons de l'espace, c'est plus facile qu'à Paris* », reconnaît Nicole Barbin - avec un lit, des livres, de quoi dessiner, une télévision...

De quoi dépanner les parents pour quelques jours, sans toutefois qu'une

personne soit affectée à cette tâche. « *Nous sommes peu nombreux, le père ou la mère garde un œil sur l'enfant, qui peut faire la sieste, regarder un DVD, etc. Sachant que cette possibilité existe, c'est beaucoup de stress en moins !* », témoigne Pascale Gramont, commerciale au sein de Barbin Associés Assurances, venue hier à Paris recevoir le « trophée de la parentalité » au nom de sa patronne. ☺

**« C'est aux femmes de prendre les choses en main », estime celle qui, en 2000, a fondé l'association Femmes Leaders.**

Ce trophée, décerné par l'Observatoire de la parentalité en entreprise (1) et remis par Claude Greff, secrétaire d'État chargée de la famille (à quatre lauréats en tout), vient récompenser les employeurs qui s'engagent à mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. Une préoccupation que Nicole Barbin porte depuis toujours. Label égalité, charte de la parentalité, etc. : le trophée remis hier s'ajoute aux multiples initiatives mises en place par cette femme de 76 ans, mère d'un enfant, depuis



Nicole Barbin.

qu'elle a créé son cabinet en 1968.

« *C'est aux femmes de prendre les choses en main* », estime celle qui, en 2000, a fondé l'association Femmes Leaders afin que chaque femme en position de pouvoir dans l'entreprise fasse avancer l'égalité professionnelle et le bien-être de ses salariés parents, hommes ou femmes. Elle s'étonne des nombreuses réticences qui persistent encore : « *Les responsables d'entreprise redoutent que cela leur coûte de l'argent et du temps. En réalité, ils ont énormément à y gagner, car des salariés heureux sont des salariés responsables et efficaces.* »

MARINE LAMOUREUX

(1) Un guide « Crèches et entreprises » a également été lancé à cette occasion, que l'on peut télécharger sur le site Internet [www.observatoire-parentalite.com](http://www.observatoire-parentalite.com)